



PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale 2016-2017 de
l'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke
1^{ère} Assemblée générale ordinaire
Hiver 2017
25 janvier 2017 - 16h00
A9-130 (Centre judiciaire)

Abréviations pouvant être utilisées pour alléger le PV :

AGED = Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke

AG = Assemblée générale de l'AGED

CA = Conseil d'administration de l'AGED

CE = Conseil exécutif de l'AGED

CM = Conseil des membres de la FEUS

FEUS = Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke

ODJ = Ordre du jour

PV = Procès-verbal

RGs = Règlements généraux

VP = Vice-Président de l'AGED

1. Ouverture de l'Assemblée générale

Le quorum est constaté.

Nicolas Désilets-Laforge propose l'ouverture de l'Assemblée.

La proposition est appuyée par Antoine Poirier-Godon

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est ouverte à 16h21.

2. (D) Désignation du praesidium

Nicolas Désilets-Laforge propose Léo Fugazza comme président d'Assemblée et Antoine Poirier-Godon comme secrétaire d'Assemblée.

La proposition est appuyée par Camille Rochefort-Racicot.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. (D) Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée générale
2. (D) Désignation du praesidium
3. (D) Adoption de l'ordre du jour
4. (D) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 novembre 2016
5. (D) Cahier de positions
6. (D) Procédure de vote au Conseil des membres
7. (D) Rapport du CM FEUS
8. (D) Activités de rencontre (mise en dépôt)
9. (D) Questions aux membres des comités
10. Varia
11. Fermeture de l'assemblée

Philippe Bédard propose d'ajouter le « Point 3.1 Prise de présence ».

La proposition est appuyée par Christophe Tellier.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Gabriel Beauregard propose d'amender l'ODJ afin de déplacer le « Point 9 (D) Questions aux membres des comités » au point 5.

La proposition est appuyée par Olivier Surprenant.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Justin Chenel propose de retirer le « Point 9 (D) Levée de cours ».

La proposition est appuyée par Christophe Tellier.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Justin Chenel propose de reporter le point 7 à la prochaine AG

La proposition est appuyée par Charles-Étienne Daviault.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote sur la proposition d'ODJ :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.1 Liste des présences

Philippe Bédard mentionne qu'un point aux RGs a été ajouté afin de favoriser la participation des membres des comités aux AGs, et il veut voir si la mesure fonctionne.

Nicolas Désilets-Laforge prend les présences des comités.

Les comités absents sont :

- Face à face
- Comité vêtements
- Comité Sport
- CDCP

Olivier Surprenant veut ajouter à ce que Philippe Bédard a dit et explique que dans les prochaines AGs, on va regarder la liste avant l'AG pour confirmer les présences.

Gabriel Séguin explique que le but de mettre le point « Questions aux comités » visait à assurer que les gens qui ont des questions ne soient pas tannés à la fin de l'AG et veuillent s'en aller.

4. (D) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 novembre 2016

Antoine Poirier-Godon propose l'adoption du PV.

La proposition est appuyée par Gabriel Ouellette.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Questions aux membres des comités

Gabriel Beauregard veut savoir la date du prochain CA.

Gabriel Ouellette répond que ce sera le 7 février à 18h30.

Justin Chenel demande au comité Casino jusqu'à quelle heure y aura-t-il des activités de jeu ?

Elton Dorego répond de 20h à 23h.

Christophe Tellier rappelle que le comité de refonte se penche sur les comités la semaine prochaine. Si les responsables des comités ont des modifications à apporter à leurs comités, c'est le temps de le faire.

Valéry Gauthier veut des explications sur le prix du billet casino.

Émile Côté-Soucy explique qu'après un sondage de l'appréciation de la soirée de l'an passé, les gens ont dit qu'il y avait trop de monde et pas assez de table. Ajuster la situation procure un avantage aux participants mais veut dire un coup supplémentaire.

Valéry Gauthier voulait rappeler que l'an passé le comité avait voulu instaurer une coutume pour garder à 10\$ le cout des billets pour les événements comme le défilé, Casino et le show de la fac.

Gabriel Beauregard rappelle qu'il y avait un forfait pour les trois shows.

Adrienne M. Fournier-Sirois explique que ça ne se fera pas cette année car le show de la fac est gratuit.

Rosalie Richard Roy explique que comme le show de la fac était gratuit et que casino ne voulait pas descendre son prix, ils ont décidé de garder ça à 12\$.

Émile Côté-Soucy explique que Casino ne pouvait tout simplement pas descendre son prix.

Nicolas Désilets-Laforge explique que le comité de refonte ne va pas toucher aux comités à moins que ceux-ci désirent eux-mêmes un changement.

Gabriel Beauregard aimerait un suivi de ce qui est proposé et ce qui sera à être adopté par le comité de refonte.

Nicolas Désilets-Laforge explique que c'est une discussion entre étudiants, les propositions seront portées en CA pour adoption, et ensuite un document sera présenté à l'ensemble des membres de l'AGED, qui pourront se prononcer dans l'AG finale.

Christophe Tellier explique que la commission se penche surtout pour éliminer les doublons, les coquilles, il n'y aura pas de changements aussi importants que l'an passé.

Gabriel Séguin veut savoir s'il y a un PV des rencontres de la Commission.

Nicolas Désilets-Laforge dit que oui.

Gabriel Beauregard veut que le PV soit mis disponible. Il aimerait un suivi plus graduel des changements apportés car au CA il y a peu de personnes hors CA qui sont présentes et les modifications du comité de refonte passent sous le radar. Les personnes mises en poste l'année suivante subissent ces changements.

Nicolas Désilets-Laforge propose que le travail du comité soit publié sur facebook au fur et à mesure ou placé dans le email de la semaine.

Gabriel Beauregard voudrait que la modification des RGs se fasse en AG. Ce sont des questions importantes qui affectent beaucoup de personnes qui s'impliquent.

Olivier Surprenant voudrait relativiser. Les étudiants sont très présents lors de l'AG des comités et de la refonte. Il demande à Gabriel Beauregard s'il voudrait que ce soit fait dans un plus grand local.

Gabriel Beauregard explique qu'il n'a pas de proposition concrète malgré qu'il déplore la situation.

Gabriel Beauregard propose de scinder en deux l'AG de refonte et l'AG des comités.

Nicolas Désilets-Laforge rappelle l'Art 16.1 : il ne s'agit pas d'une instance. Le CA et l'AG ont tous les deux le pouvoir de modifier à leur guise les règlements. Il y a beaucoup de façon de changer les RGs à la suite du travail du comité. Il y aura plus de publicité pour que les gens aient accès au document, mais pour le reste c'est pas mal tout ce qu'on peut faire.

Gabriel Beauregard voudrait qu'on rende accessible les moments des rencontres de la Commission.

Valéry Gauthier rappelle qu'il y avait eu une rencontre question/réponse avec le comité avant que le travail soit présenté au CA.

Gabriel Beauregard pense aux gens de deuxième année qui vont subir les changements des RGs.

Sandrine Bourgeois rappelle que quand tu veux t'impliquer, tu veilles au devoir de t'informer.

5. (D) Cahier de positions

Justin Chenel propose que l'AGED se positionne en faveur du groupe « Solidarité étudiante contre les pipelines », et qu'elle se positionne contre les projets d'oléoducs

portant atteinte aux droits autochtones et à la faune et la flore du Canada, notamment les projets Énergie Est, Keystone XL et Dakota Access Pipeline.

La proposition est appuyée par Philippe Normandeau.

Olivier Surprenant veut savoir si le responsable aux affaires externes peut expliciter les positions similaires du cahier de position.

Justin Chenel explique que les points 1, 2 et 7 sont en lien avec cette proposition.

Nicolas Désilets-Laforge veut souligner qu'on est pour la création d'un comité droit autochtone.

Philippe Bédard veut des explications.

Justin Chenel explique que Rodrigue Turgeon s'implique dans un comité à cet égard et voulait que l'AGED supporte cette position. La position ne s'oppose pas à tous les projets de pipeline, c'est plus ciblé. Concernant la pertinence d'une telle position, en CM il y a un bloc de positions politiques et c'est ainsi que la FEUS peut s'allier avec des organismes locaux et nationaux pour supporter des campagnes à la grandeur du Québec.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Dossier des navettes :

Antoine Poirier-Godon est sur le CA de la FEUS. Le CA s'est prononcé sur les navettes qui servent aux activités sociales avec alcool. Elles coutent 30 000\$ par année. Seule la FEUS paie pour les navettes. Il y a eu des dépassements de cout. La CA a décidé de ne plus subventionner les navettes à partir du 2 février. L'administration de l'Université tient beaucoup aux navettes malgré le fait qu'elles ne sont pas toujours utilisées pleinement. On a établi que, pour chaque étudiant utilisant les navettes, cela coute 8,5\$ à la FEUS.

Antoine Poirier-Godon désire créer un comité ad hoc afin de travailler avec l'administration afin de trouver une nouvelle alternative par rapport au transport des étudiants après les activités du jeudi. Il pense que c'est important pour la vie étudiante à Sherbrooke et primordial pour la survie de l'ambiance agréable à Sherbrooke. Il considère que c'est la création d'un comité de la FEUS qui pourrait avoir le meilleur impact.

L'AGED se positionne en faveur d'une démarche étudiante concertée visant la création, lors du prochain Conseil des membres le dimanche 5 février, d'un comité de négociation chargé d'adresser la problématique du déplacement sécuritaire des étudiants qui quittent le campus après les activités avec alcool. Le comité aurait pour tâche de structurer et proposer une stratégie globale alliant prévention, intervention, mobilisation et coopération, afin d'initier avec l'ensemble des acteurs concernés un

dialogue basé sur la bonne foi. Tout cela dans le but d'établir un plan d'action qui soit le plus complet et le plus efficace possible, et qui tienne compte de la réalité financière des différents intervenants.

La proposition est appuyée par Nicolas Désilets-Laforge.

Gabriel Beauregard mentionne que cette politique est contraignante et que les étudiants ont juste accepté de subir les conséquences des décisions de l'administration. On est obligé de fournir des bénévoles pour la STS.

Anne-Marie Dupuis mentionne que les bénévoles sont chargés de renvoyer les étudiants aux navettes et ne travaille donc pas pour la STS. Le seul rôle qui est demandé, c'est de surveiller les débordements non loin des autobus.

Olivier Surprenant mentionne que la proposition est large et vise seulement le lancement d'un processus de négociation et non de prendre position par rapport à l'enjeu de la méthode optimale à utiliser.

Antoine Poirier-Godon mentionne que cela concerne l'ensemble des étudiants de l'Université et c'est pourquoi la discussion avec toutes les associations étudiantes et l'administration est nécessaire afin de démontrer notre bonne foi.

Gabriel Séguin invite à adopter la proposition. Il a des réserves par rapport au levier de force qu'utilise l'Université pour mettre un genre de veto sur les décisions prises par rapport aux activités sociales avec alcool. Il pense qu'il faudrait négocier une stratégie commune avec les autres facultés afin d'être forts lors des négociations.

Philippe Bédard mentionne que l'entente avec l'Université, l'année passée, était que, si on voulait des activités sociales avec alcool, il fallait fournir des navettes. L'AGED s'était positionnée contre.

Antoine Poirier-Godon pense qu'il faut considérer que le fait que la FEUS arrête définitivement de payer les navettes lance déjà un ultimatum. Pour éviter que la situation s'envenime, il faudrait justement rester proactifs par la création de ce comité.

Justin Chenel mentionne que la position est excellente, mais il faudrait aussi prendre position par rapport aux moyens à entreprendre. Nous devons jouer avec le fait que nous sommes une association très combative, mais pas nécessairement les autres associations.

Christophe Tellier trouve que la tendance en CM est la suivante : il y a le haut de la côte et le bas de la côte à l'Université. Génie et l'École de gestion sont prêts à payer, mais les autres associations ne sont pas d'accord.

Philippe Bédard pense qu'on se retrouve souvent à réagir aux décisions de la FEUS et il faut toujours ramasser après ce genre de décision.

Gabriel Beauregard demande la question préalable.

Le 2/3 est constaté.

Vote sur la proposition :

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Antoine Poirier-Godon mentionne que souvent, entre les différentes instances, il y a des tensions qui nuisent aux bons déroulement des débats par rapport aux différents enjeux. C'est important de démontrer notre bonne foi en s'alliant aux autres facultés pour aller de l'avant avec les solutions les plus efficaces possible. Il faut garder en tête d'être conciliant.

Philippe Bédard propose que si la candidature du doyen est retenue par le collège électoral le 13 février prochain, le représentant externe de l'AGED s'assure de promouvoir la candidature de M. Sébastien Lebel-Grenier, à titre de Recteur de l'Université de Sherbrooke, auprès de la FEUS.

La proposition est appuyée par Nicolas Désilets-Laforge.

Philippe Bédard mentionne que le doyen a toujours été le doyen qui a le plus mis de l'avant les activités sociales et il pense que ça serait un grand avantage pour les étudiants de Sherbrooke. Au niveau de l'efficacité des finances, on est la seule faculté qui a été capable de se sortir des compressions budgétaires.

Antoine Poirier-Godon mentionne que certains membres du personnel trouvent que la communication entre le doyen de la Faculté de droit et les étudiants est excellente et cela pourrait nous apporter beaucoup.

Gabriel Beauregard pense que la proposition n'a pas lieu d'être dans notre AG.

Olivier Surprenant pense que cela pourrait avoir un impact symbolique, mais que l'impact sur le collège électoral pourrait être très négligeable.

Justin Chenel mentionne qu'on a le pouvoir de changer l'opinion des gens qui seront au collège électoral.

Vote sur la proposition :

Pour : 26

Contre : 3

Abstention : 8

La proposition est adoptée à majorité.

Olivier Surprenant ne sent pas que l'Université a donné autant que les étudiants ont donné.

Justin Chenel mentionne que dès le moment où on a retiré les navettes, on est entré en rapport de force avec l'Université. Ce qu'il faut faire, il ne faut pas avoir peur qu'ils coupent les activités sociales avec alcool. C'est la marque de l'Université. Ça serait bien que l'AGED soit l'association la plus combative de toutes les associations pour être un vecteur de changement.

Gabriel Beauregard invite le Conseil exécutif de travailler avec le Comité Promo afin de s'accorder sur les mesures à prendre.

Antoine Poirier-Godon indique que deux autobus coutent 600\$ à partager entre toutes les associations. Il faut aussi mentionner que la menace de couper les activités sociales avec alcools n'a jamais été émise par l'Université. Il pense que le fait qu'on paie les autobus est un rapport de force par la bonne foi et pourrait accélérer le processus.

Camille Rochefort-Racocot invite l'assemblée de se positionner contre le paiement des navettes.

Philippe Bédard que l'AGED se positionne contre tout paiement pour des services de navettes lors des soirées sociales avec alcool par des fonds provenant des étudiantes et étudiants.

La proposition est appuyée par Camille Rochefort-Racicot.

Philippe Bédard pense qu'on est pris avec une décision prise par la FEUS.

Antoine Poirier-Godon pense que la proposition est de nature personnelle. Nous le savions que les navettes coutaient cher et qu'un jour nous n'allions plus être capable de payer.

Christophe Tellier mentionne que, l'année passée, nous avons travaillé très fort pour ne pas payer les navettes. Nous avons beaucoup trop concédé à l'administration et peu gagné. Cela a été l'impact du rapport de force.

Vote sur la proposition :

Pour : 19

Contre : 5

Abstention : 9

La proposition est adoptée à majorité.

Antoine Poirier-Godon invite tout le monde à venir lui parler concernant les navettes. Il pense qu'on devrait commencer à trouver des solutions et cela va lui faire plaisir de le faire en partenariat avec les étudiants.

Olivier Surprenant propose que l'AGED se positionne en faveur du modèle confédératif pour la FEUS.

Olivier Surprenant explique que l'année passée il y a eu des tensions importantes entre le CE de l'AGED et celui de la FEUS. Cela l'amène à se questionner sur une façon d'empêcher qu'une situation comme celle-là se reproduise. En ce moment, pratiquement, il y a un partage des pouvoirs et des compétences. Si on passe à un modèle confédératif, les assos sont maintenant reconnues comme la source du pouvoir et alors la FEUS devient mandataire de toutes les positions des facultés de l'Université.

La proposition est appuyée par Philippe Bédard.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Philippe Bédard propose de mandater le CE de continuer ses démarches afin de trouver des alternatives à la fin du financement des navettes.

La proposition est appuyée par Camille Rochefort-Racicot.

Vote sur la proposition :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 4

La proposition est adoptée à l'unanimité avec abstention.

6. (D) Procédure de vote au Conseil des membres

Justin Chenel présente la politique (Annexe 1). Il voulait simplifier ses tâches de responsable externe et ajouter une légitimité pour la délégation qui siège au CM de la FEUS. Il veut obtenir l'appui de l'AG pour que la proposition soit effective jusqu'à ce qu'elle soit ajoutée aux RGs.

Mention soleil à Justin Chenel pour la présente politique.

Antoine Poirier-Godon propose l'adoption de la politique présentée.

La proposition est appuyée par Philippe Bédard.

Léo Fugazza souligne qu'à trois endroits, il y a ambiguïté entre CM et CM spécial. Quelle distinction Justin Chenel fait-il entre élection et nomination. Également, par registre des votes, il veut dire vote substantif ?

Christophe Tellier veut savoir ce qu'on fait avec le vote secret, sera-t-il révélé à l'interne ?

Justin Chenel explique que les votes sont inclus dans la politique mais qu'ils ne pourront être inclus dans le registre de vote.

Léo Fugazza explique qu'on ne pourra pas vérifier que les gens ont suivi la politique mais ils y sont tenus.

Philippe Bédard demande que soient ajustés à l'amiable les points énumérés.

Pas d'opposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. (D) Activités de rencontre (mise en dépôt)

Nicolas Désilets-Laforge explique que c'était une proposition d'Arnaud Duhamel qui consistait en des activités de table tournante pour rencontrer dans le contexte d'une date. Le nombre important d'abstention avait mis l'activité en dépôt. Arnaud voulait notre appui pour supporter son initiative. Il y avait plusieurs questions à l'AG sur la pertinence de l'activité mais d'autres étaient favorables aussi.

La proposition de l'AG du 16 novembre 2016 :

Rodrigue Turgeon propose que l'AGED appuie la tenue d'activités de rencontre sur le campus.

Philippe Normandeau propose qu'on s'oppose à la proposition vu le manque d'intérêt des membres de l'AGED.

William Julien-Courchesne propose d'amender pour appuyer passivement la proposition.

La proposition est appuyée par Antoine Poirier-Godon.

Philippe Normandeau ne pense pas que ça vaut la peine.

Nicolas Désilets-Laforge rappelle que la position initiale n'engage l'AGED en rien.

Ainsi, il n'y aurait pas de mandat au CE mais la proposition ne tomberait pas à l'eau.

Vote sur la proposition :

Pour : 3

Contre : 11

Abstention : 16

Nicolas Désilets-Laforge invite à ne pas s'abstenir. C'est vrai que c'est hypocrite d'appuyer une proposition qui n'a aucun appui concret.

Justin Chenel propose de mettre la proposition en dépôt indéfini.

La proposition est appuyée par Christophe Tellier.

Justin veut faire ainsi afin qu'un groupe d'étudiants qui serait intéressé ultérieurement à pouvoir faire revivre la proposition le puisse.

Le vote est demandé.

Vote sur la proposition :

Pour : 2

Contre : 20

Abstention : 7

Justin invite l'Assemblée à battre la proposition.

Olivier Surprenant veut savoir si quelqu'un a des informations sur la poursuite des démarches d'Arnaud Duhamel.

La question préalable est demandée.

Le 2/3 est constaté.

Vote sur la proposition :

Pour : 0

Contre : 21

Abstention : 10

La proposition est battue à l'unanimité avec abstention.

10. Varia

Justin Chenel rappelle qu'il est possible d'aller donner du sang demain et aussi qu'il y a un bain de neige. Rendez-vous à 11h30.

11. Fermeture de l'assemblée

Constatant l'épuisement des points à l'ODJ, Léo Fugazza prononce la levée de l'Assemblée à 18h17.

ANNEXE 1

Politique de vote au Conseil des membres de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke

Article 1

Application

La présente politique s'applique à tout vote auquel participe la délégation de l'Association générale des étudiants en droit au Conseil des membres de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke, y compris les votes se tenant à huis clos.

Article 2

Objectifs

La présente politique a pour but d'empêcher que la délégation de l'A.G.E.D. dispose d'un pouvoir discrétionnaire lors des Conseil des membres de la FEUS, d'éviter l'abstentionnisme et d'être en mesure de justifier chacun des votes de la délégation.

Article 3

Vote lors des prises de position

Lors des prises de positions du Conseil des membres de la FEUS, la délégation doit suivre, dans l'ordre établi, les indications suivantes :

La délégation doit vérifier dans le cahier de positions de l'A.G.E.D. afin de déterminer si l'association possède une position claire sur la question.

La délégation doit vérifier si elle est en mesure d'interpréter de façon large mais raisonnable une position du cahier de positions de l'A.G.E.D.

La délégation vérifie s'il existe des précédents où la délégation de l'A.G.E.D. a dû se positionner sur une question semblable.

La délégation vote en faveur de l'option qui respecte le plus fidèlement les valeurs fondamentales du modèle associatif, notamment la transparence, la coopération, l'engagement social et le respect des droits et libertés.

La délégation vote en faveur de l'option qui favorise l'extension des droits des étudiants ou, à défaut, celle qui les restreint de moindre façon.

Article 4

Vote concernant une question financière

En cas d'insuffisance de l'article 3, la délégation de l'A.G.E.D. vote en faveur de l'option qui respecte le plus fidèlement le principe de redistribution équitable des richesses parmi les étudiantes et étudiants.

Article 5

Vote lors d'élections à la FEUS

Lors des votes concernant une élection à un poste de la F.E.U.S., la délégation doit suivre, dans l'ordre établi, les indications suivantes :

La délégation vote pour le candidat ou la candidate qui représente le plus fidèlement les positions officielles de l'A.G.E.D.

La délégation vote pour le candidat ou la candidate qui offre la plus grande diversification d'idées au sein du conseil, comité ou commission pour lequel il ou elle se présente.

La délégation vote pour le candidat ou la candidate ayant le plus d'expérience en implication étudiante.

La délégation vote pour le candidat ou la candidate qui offre la plus grande opportunité de coopération avec les associations membres de la F.E.U.S.

Article 6

Candidature sans opposition

Lors d'une élection au cours de laquelle un seul candidat ou candidate se présente, la délégation de l'A.G.E.D. vote pour celui-ci ou celle-ci, à moins d'un motif sérieux portant notamment sur la compétence de la personne, sur sa vision du modèle associatif ou sur des propos déplacés qu'il ou elle aurait tenu.

Article 7

Candidature d'un membre de l'A.G.E.D.

Lors d'une élection au cours de laquelle un membre cotisant de l'A.G.E.D. se présente, la délégation de l'A.G.E.D. votera en sa faveur à moins d'un motif grave et sérieux.

Article 8

Vote contraire à la Politique

Chaque fois qu'un vote de la délégation de l'A.G.E.D. va directement à l'encontre de la présente politique ou ne peut être motivée par celle-ci, ce vote devra être justifié à l'écrit dans le rapport de délégation et à l'oral à l'Assemblée générale de l'A.G.E.D. suivante.

Article 9

Registre des votes

Le président de la délégation de l'A.G.E.D. tient un registre compilant chacun des votes tenus en Conseil des membres de la F.E.U.S. et la position de la délégation sur ceux-ci, à l'exception des votes concernant le présidium d'assemblée, l'ordre du jour et l'adoption de procès-verbaux.

ANNEXE 2 - PRÉSENCES

Jérémie Beaumier
Gabriel Beauregard
Philippe Bédard
Sabrina Bergeron
Vanessa Bradette
Justin Chenel
Charles-Étienne Daviault
Nicolas Désilets-Laforge
Alice Drolet
Anne-Marie Dupuis
Adrienne M. Fournier-Sirois
Valéry Gauthier
Rosalie Grenier
William Julien-Courchesne
Frédérique Meloche
Valérie Mérette
Gabriel Ouellette
Antoine Poirier-Godon
Rosalie Richard-Roy
Benjamin Rivard
Simon Robert-Jourdain
Camille Rochefort-Racicot
Gabriel Séguin
Olivier Surprenant
Samuel Surprenant
Christophe Tellier
Daphnée Lallemand-Auger
François-Xavier Beaudry